

GLOSSAIRE

Ce glossaire présente les termes forestiers utilisés dans le texte et les illustrations de ce document. Cependant, il ne prétend pas établir des définitions qui ne pourront évoluer que par un processus de consultations au niveau international.

Abattage contrôlé

Technique de travail employée pour couper un arbre sur pied, qui permet de contrôler la chute afin de garantir une sécurité maximale pour l'opérateur, d'éviter des dégâts aux arbres voisins, de récupérer un maximum de bois d'œuvre à la base de l'arbre, et de faciliter son extraction.

Affouillement

Forme d'érosion (arrachement des fragments de roche ou de sol) causée par l'eau courant dans les ouvrages de drainage d'une route forestière et dans les cours d'eau franchis par gués et ponts, affectant la stabilité de l'assiette de la route.

Andain

Alignement de débris pendant la construction de routes forestières (souches, houppiers et autres débris) et le terrassement de parcs de chargement (purges, écorces et sciures) de manière à ne pas gêner le drainage. En terrain accidenté, où les routes sont construites à flanc de coteau, un andain de débris provenant de la zone de déblai, établi au pieds du remblai avec une pelle hydraulique, peut servir comme cordon de filtration, empêchant les sédiments de ruisseler dans un cours d'eau avoisinant.

Arbre d'avenir

Arbre d'une essence commerciale et de diamètre inférieur au DMA/DME que l'on préserve lors d'une opération de récolte, pour qu'il fasse ensuite partie du peuplement à exploiter au prochain cycle. Ces arbres jouent un rôle particulièrement important dans les systèmes de récolte polycyclique.

Arbre encroué

Arbre qui a été coupé, déraciné par le vent ou bien poussé contre un autre arbre par d'autres moyens, ce qui l'empêche de tomber au sol.

Arbre patrimonial

Arbre, marqué avant et préservé pendant l'exploitation, utilisé par la population locale à des fins alimentaire, culturelle ou religieuse.

Arche de débardage

Dispositif de soutien solidement fixé au châssis

d'un tracteur ou monté sur une remorque derrière lui, qui sert à soulever l'une des extrémités de la grume afin de faciliter son traînage.

Assiette de coupe annuelle (ACA)

Etendue précise de forêt qu'il est prévu de récolter pendant une année. Selon le critère sur lequel elle doit porter (surface et volume à exploiter), on distingue l'assiette par contenance, l'assiette de volume, et l'assiette par contenance avec contrôle de volume.

Bille (Billon, Rondin)

Tout tronçon découpé dans le tronc ou les plus grosses branches d'un arbre abattu au moyen du tronçonnage.

Biocénose

Ensemble des êtres vivants d'un milieu suffisamment homogène et bien défini.

Biodiversité

Variété et variabilité entre organismes vivants et les complexes écologiques dans lesquels ils vivent. On distingue la diversité d'écosystème, la diversité d'espèces et la diversité génétique. Son évaluation s'effectue à travers des indicateurs structurels, de population, physiologiques et génétiques. Puisque les indicateurs de biodiversité sont difficiles à mesurer et impliquent des connaissances hautement spécialisées, il y a relativement peu de résultats sur les impacts de l'exploitation forestière sur la biodiversité en général. Il est cependant amplement reconnu que l'installation d'infrastructures et l'exploitation, à partir d'un seuil non exactement définissable, portent préjudice à la biodiversité, en fragmentant la forêt et en supprimant ou même en mettant en péril certaines espèces de flore et faune fragiles, réduisant ainsi la variété et variabilité des organismes. Toutefois, il est aussi amplement reconnu qu'une ouverture de canopée modérée, en évitant les impacts nocifs au peuplement restant et au sol, peut promouvoir la régénération de certaines espèces et augmenter la diversité structurelle et biologique de la forêt.

Bois d'œuvre

Bois transformable en produits forestiers industriels. Ce terme est parfois utilisé comme synonyme de bois rond industriel et désigne aussi certaines grandes pièces de bois de sciage (bois de charpente).

Bois rond industriel

Bois rond utilisé à des fins industrielles, soit sous sa forme ronde (poteaux électriques, pieux, etc.), soit comme matière première à transformer en produits industriels (bois scié, panneaux, pâte à papier).

Câble

Faisceau métallique flexible formé de nombreux fils tressés autour d'une âme de fil, de corde métallique, de fibre, de matière plastique ou d'autres matériaux.

Camion grumier

Véhicule servant à transporter des billes en charges entre 15 et 35 tonnes, sur des voies de circulation, constitué d'un tracteur routier et d'une remorque, dotés le plus souvent de cinq essieux (trois pour le tracteur, dont deux moteurs, et deux pour la remorque), et atteignant un poids total roulant de 25 à 50 tonnes.

Canopée

Couvert de cimes plus ou moins dense et verticalement structurée d'une forêt, formé par les houppiers des arbres, créant les facteurs du milieu qui détermine les conditions vitales de la biocénose sylvicole. On considère qu'une canopée dense, riche en strates et bordures, héberge des biocénoses particulièrement diverses.

Code

Compilation systématique de prescriptions qui règlent les pratiques employées dans une certaine sphère.

Cogestion

Action permettant de responsabiliser les intéressés locaux en ce qui concerne la gestion de la zone forestière autour des villages (séries agricoles et autres), sur la chasse mais aussi l'organisation du village. Pour sa mise en place la cogestion requiert une organisation villageoise qui assure que les groupes principaux seront représentés.

Comptage

Opération de prospection qui consiste à compter et marquer les arbres à exploiter et enregistrer leur espèce, diamètre, statut et qualité, ainsi que les arbres d'avenir et patrimoniaux à protéger.

Contrefort

Crête de bois, au-dessus du sol, entre les principales racines latérales et la partie inférieure du fût. Ces contreforts, qui se développent dans de nombreuses essences des forêts de la région, doivent autant que possible être coupés avant l'abattage afin de faciliter l'abattage contrôlé et de récupérer un maximum de bois d'œuvre de la base du tronc (voir Egobelage).

Coupe

Étendue précise de forêt qu'il est prévu de récolter sur une période de temps déterminée (voir ACA). En matière d'exploitation forestière, ce terme

générique désigne l'ensemble des opérations d'abattage et de tronçonnage.

Cycle de coupe (Rotation)

En cas de récolte sélective (polycyclique), nombre d'années prévu entre deux récoltes successives sur une étendue de forêt donnée. On parle aussi parfois de Rotation (comparer avec Révolution).

Dalot (Buse)

Structure de drainage transversale qui détourne l'eau du fossé côté déblai, d'une route forestière à flanc de coteau, et la conduit vers le côté du talweg. Les buses peuvent être fabriquées en bois, ciment ou métal.

Débarcadère

Rampe renforcée par des rondins placés perpendiculairement à la rive, en vue de faciliter la mise à l'eau de la charge pour le flottage en radeaux, sur une barge (en pontée) ou dans un chaland (à l'intérieur de la coque). Le débarcadère constitue le point de rupture entre transport routier et transport par voie d'eau.

Débardage

Opération consistant à transporter des grumes ou billes du lieu d'abattage au dépôt transitoire, au moyen de treuillage et traînage par des tracteurs à roues. On distingue un premier et un second débardage.

Débusquage

Opération effectuée par des tracteurs à chenilles qui préparent le terrain et la grume pour le débardage, ayant pour but de rendre la grume accessible pour le débardeur et de faciliter son extraction. S'il est employé excessivement ou par du personnel non formé, le débusquage peut causer des dégâts considérables au peuplement restant et au sol. Par conséquent, le débusquage soigneux semble la clef d'une exploitation à faible impact dans la région.

Dépôt provisoire intermédiaire

Rassemblement provisoire de grumes sur un emplacement intermédiaire entre la souche et le dépôt transitoire.

Dépôt transitoire

Espace défriché et temporairement aménagé pour rassembler et stocker le bois provenant de l'exploitation, où les billes sont déposées après débardage en vue de leur transport vers l'usine de transformation ou toute autre destination finale. Les dépôts transitoires bord route sont souvent appelés «parc de chargement».

Diamètre à hauteur de poitrine (DHP)

Diamètre d'un arbre mesuré à une distance de référence standard (généralement 1,3 m) au-dessus du sol du côté amont après enlèvement de la litière accumulée. Dans le cas des arbres à gros contreforts, on mesure souvent le diamètre en un point situé au-dessus de l'évasement principal des contreforts.

Diamètres minimaux d'aménagement (DMA)

Diamètre à partir duquel le plan d'aménagement prévoit le prélèvement d'arbres des essences définies dans un cycle de coupe. Les DMA sont déterminés sur la base de la structure du peuplement, la répartition diamétrique, la croissance et la mortalité des essences principales et un certain régime de rotation.

Diamètres minimaux d'exploitation (DME)

Diamètre au-dessous duquel l'exploitation d'une certaine essence est interdite par voie réglementaire. Lorsque les DME effectivement appliqués au cours des opérations sont supérieures aux DMA fixés au plan d'aménagement, la durabilité des systèmes polycycliques est mise en péril (voir Ecrémage).

Drainage

Système de conduite et d'évacuation d'eau qui protège l'assiette d'une route forestière avec une chaussée en sol naturel contre la dégradation de la résistance de charge due à l'eau. La sécheresse relative de l'assiette est assurée par un profil bombé de la chaussée, par des fossés, des exutoires et dalots.

Ecrémage

Expression métaphorique désignant l'exploitation hyper-sélective d'une poignée d'essences. L'écrémage peut mettre en question la durabilité des systèmes polycycliques. En prélevant moins de volume de bois d'œuvre que prévu par le plan d'aménagement, elle entraîne une demande continue de nouvelles surfaces à exploiter et, lorsqu'un marché recherche de nouvelles essences, conduit les exploitants à repasser plusieurs fois sur les parcelles déjà exploitées sans respecter le régime de rotation.

Egobelage

Opération qui consiste à enlever les contreforts d'un arbre avant l'abattage. Cette pratique est fortement recommandée afin de faciliter l'abattage contrôlé et maximiser la récupération de bois d'œuvre à la base du tronc (voir Contrefort).

Elingage

Travail de l'assistant du débardeur chargé de dérouler le câble et de l'attacher en le passant autour de la bille, en vue de son treuillage jusqu'à la piste, et son traînage jusqu'au dépôt transitoire.

Ensoleillement

Action de supprimer des arbres qui font écran aux rayons du soleil pour l'éclairage latéral de la chaussée et empêchent la chaussée de sécher. La largeur d'ensoleillement d'une route doit être choisie en fonction du type de sol, du relief et de l'exposition. Il faut réduire la largeur d'ensoleillement au minimum et maintenir à intervalles réguliers des ponts de canopées, afin de permettre le passage aérien de certains animaux.

Environnement

Ensemble des facteurs du milieu abiotique (humidité, pluie, température, vent, relief, propriétés du sol), biotique (végétaux et animaux) et anthropogénique, qui interagissent entre eux et agissent sur la vie en général dans un certain lieu.

Erosion

Action combinée des phénomènes atmosphériques naturels (ablation, déflation et abrasion) sur la surface terrestre exposée. On distingue l'érosion de griffes, érosion de nappe et érosion en ravine. Dans le présent ouvrage, ce terme se rapporte principalement à l'usure des sols sous l'effet de l'action de l'eau et aux dégâts consécutifs à l'orniérage, au compactage, lessivage et scalpage des sols par les engins de débardage (voir aussi Sédiments).

Exploitation forestière (Récolte de bois)

Ensemble d'opérations d'abattage, débardage et façonnage des arbres jusqu'à la manutention (ranger, trier et stocker) des billes sur le parc de chargement.

Exploitation forestière à faible impact (EFI)

Ensemble de pratiques qui visent à optimiser l'efficacité des opérations, et à minimiser leurs impacts nocifs sur l'environnement, la main d'œuvre et les populations locales, afin de maintenir la capacité productive de la forêt et ses fonctions écologiques et socio-économiques.

Extraction

Voir **Débardage**.

Façonnage

Ensemble des opérations qui transforment les arbres abattus en bois prêts à être usinés, notamment quant à la longueur et la qualité. Les

principales opérations sont l'étêtage, l'éculage et le tronçonnage.

Forêts denses tropicales humides

Forêts dont le couvert est fermé, situées entre les tropiques du Cancer au Nord et du Capricorne au Sud, constituées de nombreuses espèces à feuillage persistant et régies par une humidité atmosphérique élevée.

Forêt de production

Forêt aménagée essentiellement en vue d'obtenir une récolte optimale de produits principaux ligneux ou non ligneux. Dans le contexte régional, la production est le plus souvent concentrée sur le bois d'œuvre de grande qualité destiné pour les marchés externes. Jusqu'à présent, l'aménagement a été restreint à l'exploitation en régime de rotation, sans optimiser la production biologique par des mesures sylvicoles (plantations d'enrichissement, régimes d'éclaircies pour gouverner la dynamique de croissance).

Forêt de protection

Terrain entièrement ou partiellement couvert de végétation forestière, aménagé essentiellement pour préserver tout bénéfice biotique ou abiotique et le protéger contre l'influence anthropogénique, par exemple, minimiser l'érosion, régulariser les cours d'eau, maintenir la qualité de l'eau, stabiliser les dunes, protéger des essences de flore et faune ou des biocénoses vulnérables.

Fût

Tronc d'arbre d'un diamètre suffisant pour fournir des grumes de sciage et de placage ou de gros poteaux.

Grume

Tronc ou section de tronc d'un arbre abattu, étêté et éculé. Peut se dire également d'une très grosse branche traitée de même.

Impacts

Action et effet de deux éléments entrant en contact avec force. On parle spécialement d'impacts dans le contexte des effets de l'exploitation sur l'environnement (structure de la forêt, peuplement restant et sol), la main d'œuvre et les populations locales. Les impacts sont évalués en utilisant des indicateurs qui montrent le degré dans lequel les activités affectent la durabilité des ressources, le bien-être de la communauté, et l'efficacité opérationnelle/financière de la production.

Impact spécifique

Expression d'impacts tenant compte du volume de bois d'œuvre exploité ou extrait qui montre la

magnitude de l'impact par m³ de bois d'œuvre produit. Malgré les chiffres absolus modérés qui, à titre général, caractérisent l'exploitation forestière dans la région, on constate souvent, en raison de sa faible intensité (moins de 10 m³/ha), des chiffres d'impact spécifique élevés, surtout pour les impacts structurels.

Jalonnage (Piquetage, Chaînage)

Opération qui consiste à marquer les layons principaux à l'aide de jalons et piquets.

Layonnage

Méthode d'inventaire d'exploitation basée sur le quadrillage complet de la forêt au moyen d'un réseau de layons.

Lianes (Plantes grimpantes)

Plantes qui pendent librement, suspendues au couvert forestier, ou qui adhèrent au tronc des arbres à l'aide de racines spécialisées. En passant d'une cime à l'autre, elles relient souvent plusieurs arbres entre eux, ce qui peut occasionner d'importants dégâts lorsque l'un de ces arbres est abattu. Ces plantes grimpantes peuvent toutefois jouer un rôle important dans l'alimentation et le gîte de nombreuses espèces animales et ne doivent donc être coupées qu'en vue de limiter les dommages causés par l'abattage.

Longrine

Rondin de bois que l'on peut utiliser pour la construction de ponts avec des culées à corps mort, pour le drainage de routes en terrain aquifère, et pour construire des embarcadères.

Ouverture de canopée

Diminution de la densité du couvert de cimes d'une forêt, engendrée par l'exploitation forestière. L'ouverture de canopée favorise la régénération des essences de lumière qui tendent à supprimer les essences d'ombre par leur croissance exubérante. Lorsque la forêt se referme, les essences d'ombre regagnent successivement leur terrain. Une ouverture modérée de la canopée est considérée favorable pour la régénération et la production matière. Capacité de régénération et dynamique de croissance des essences ne sont cependant pas encore suffisamment connues pour définir les degrés d'ouverture idéaux dans les formations forestières de la région.

Palplanche en madrier

Long élément jointif en bois sommairement équarri, enfoncé verticalement dans la berge du pont, afin de stabiliser la berge au-dessous de l'accès et de la sortie du pont, et de fixer la position du tablier sur les culées.

Piste de débardage

Piste sur laquelle sont traînées les grumes ou les billes. Les pistes principales de débardage sont planifiées au préalable et marquées sur le site. Pendant le débusquage et débardage, les tracteurs doivent rester en permanence sur les pistes de débardage; cela signifie qu'ils doivent être munis d'un treuil avec un câble d'une longueur suffisante pour atteindre les grumes à débarder.

Planchéiage

Garniture de bois formant la superficie d'un pont, afin de protéger l'ouvrage d'un pont et faciliter le roulage des véhicules qui le traversent.

Platelage

Plancher constitué de bois de fortes dimensions qui répartit les efforts entre les poutres de travure (platelage de répartition), ou qui protège l'ouvrage d'un pont contre l'usure consécutive au passage des véhicules (platelage d'usure).

Possibilité de coupe annuelle (PCA)

Volume de bois d'œuvre qui peut être récolté dans une série de production donnée en une année. La PCA est fixée sur la base du cycle de coupe et du DMA des essences principales, sans pour autant mettre en péril les récoltes futures. Lorsque l'on prend en considération l'incidence de la récolte de bois d'œuvre sur les produits forestiers non ligneux, il convient le plus souvent de réviser la PCA à la baisse en comparaison des cas où l'on ne tient compte que de la seule production de bois d'œuvre. Cela est toutefois fonction du degré de complémentarité ou de concurrence de la récolte de bois d'œuvre et de la production de produits forestiers non ligneux.

Poutres de travure

Quatre troncs entiers (deux de chaque côté), désaubié ou équarri, de longueur importante et de section transversale assez grande, reposant horizontalement entre les culées d'un pont. Elles forment avec les platelages de répartition et d'usure, le tablier du pont et supportent les charges du trafic.

Produits forestiers non ligneux

Dans le présent document, toute matière biologique autre que le bois rond industriel qui peut être extraite des forêts à des fins commerciales, domestiques, sociales, culturelles ou religieuses.

Purge

Pièce de bois à la base de la grume tronçonnée lors du façonnage au dépôt transitoire, afin d'enlever les parties encrassées ou endommagées pendant le

débardage, et de parer la bille pour la vente ou sa transformation. Le taux de récupération est considérablement réduit lorsque les purges sont découpées en longueurs excessives. Cette habitude est une source majeure de gaspillage de bois d'œuvre et doit être abandonnée.

Rancher

Pieu ou support de bois ou de métal placé verticalement sur les bords de la plate-forme du grumier, facilitant le chargement des billes en position stable, et permettant d'arrimer la charge pour qu'elle soit bien fixée et équilibrée pendant tout le transport.

Rebond

Mouvement brusque et violent d'une scie à chaîne catapultée en arc vers l'opérateur lorsque l'extrémité supérieure du guide-chaîne avec la chaîne en rotation entre en contact avec un objet tel qu'un tronc ou une branche. Le rebond constitue un danger latent pour l'opérateur de scie à chaîne, particulièrement au travail à l'étêtage et éculage lorsque la pointe de la scie se trouve souvent en porte-à-faux. Il ne peut être effectivement contrôlé qu'au moyen d'un système de freinage automatique de la chaîne qui se sert du principe d'inertie de masse pour déclencher le frein placé autour de la cloche d'embrayage lors de l'incidence du rebond et ainsi arrêter la chaîne d'un coup d'œil.

Repérage

Opération qui consiste à évaluer les arbres identifiés comme exploitables lors de l'inventaire, à marquer les arbres acceptés et leur attribuer un jeu de plaquettes, à signaler les arbres à protéger, et piqueter le tracé du réseau de pistes de débardage et le nombre d'arbre à débarder sur chaque piste, au fur et à mesure de la position des arbres marqués. Le repérage fait la liaison entre prospection et exploitation, tout en assurant une structuration spatiale qui permet une extraction soigneuse. Il est donc l'outil primordial pour la mise en œuvre des pratiques à faible impact.

Ressources naturelles

Dans le présent document, tout élément du milieu naturel auquel on attribue une valeur ou une utilité.

Révolution

Nombre planifié d'années séparant la formation ou la régénération d'un peuplement forestier et le moment où ce même peuplement est abattu aux fins de récolte finale. L'âge du peuplement au moment de la récolte est qualifié d'âge d'exploitabilité s'il coïncide avec la révolution, et d'âge d'exploitation s'il en diffère.

Rondin

Terme utilisé comme synonyme de «bille» qui désigne aussi du bois rond de dimensions intermédiaires employé à la construction de ponts et au chargement.

Rotation

Voir **Cycle de coupe**.

Route secondaire (Bretelle)

Route qui permet l'accès à chaque zone d'exploitation, avec une durée de fréquentation limitée, ne demandant qu'un standard de construction simple. Dans la majorité des cas, les parcs de chargement sont répartis le long de ces routes. Leur planification et construction préalable est un prérequis fondamental pour diminuer les distances de débardage et réduire la surface perturbée par le réseau de lignes d'extraction (routes et pistes de débardage).

Sédiments

Matériaux d'érosion (sol, sable, argile, gravier et blocs) entraînés par les cours d'eau, transportés en suspension dans l'eau et qui se déposent dans les cônes de déjection ou les plaines d'inondation. Voir aussi **Erosion**.

Semencier

Arbre en état apparemment sain et de bonne conformation, marqué avant et préservé pendant l'exploitation afin de faciliter la régénération naturelle et préserver la pérennité des espèces sylvestres et de leur composition.

Souche

Partie d'un arbre (bas du tronc et racines) qui reste en terre après l'abattage.

Systèmes de récolte monocyclique

Systèmes de récolte où les arbres sont récoltés en une seule fois, à la fin de la révolution. On peut procéder à des entrées intermédiaires (éclaircies) pour éliminer les arbres qui ne doivent pas figurer dans le peuplement final, de sorte que ceux qui doivent y figurer bénéficient de davantage de lumière et d'éléments nutritifs et puissent de ce fait mieux se développer.

Systèmes de récolte polycyclique

Systèmes de récolte caractérisés par une rotation (un cycle de coupe) d'une fréquence plus élevée que celle correspondant à une révolution. Ils tendent de garantir la durabilité des ressources en respectant la PCA et le régime de rotation. Dans ces systèmes, on ne coupe pas tous les arbres lors de chacun des cycles, mais, par exemple, exploite les arbres de certaines essences d'un DHP supérieur à 60 cm ou d'autres critères. C'est la

raison pour laquelle les systèmes polycycliques sont souvent qualifiés de systèmes sélectifs.

Tablier

Part principale d'un pont se composant des poutres de travure et platelages de répartition et d'usure, reposant sur les culées.

Taux de récupération (TdR)

Rapport entre volume de bois d'œuvre après et volume de bois d'œuvre avant un processus productif (par exemple l'abattage et le tronçonnage). Le TdR est un indicateur pour l'efficacité de l'exploitation mais aussi pour le degré de gaspillage des ressources primaires. Dans l'EFI, le TdR devrait être supérieur à 60 pour cent. En réalité, l'exploitation forestière dans la région présente des chiffres bien inférieurs.

Tige

Axe principal d'une plante à partir duquel se développent bourgeons et pousses. On parle de tronc dans le cas d'un arbre. Le tronc d'un gros arbre peut aussi être appelé fût.

Transport

Transport de billes du dépôt transitoire à l'usine de transformation ou toute autre destination finale.

Treuil

Tambour porté et actionné par un tracteur, servant à enrouler ou dérouler le câble de débardage, afin d'effectuer la première phase de l'extraction sans s'approcher jusqu'à la souche, et débarder la grume jusqu'au dépôt avec câble enroulé et une extrémité de la bille soulevée le plus haut possible au-dessus du sol. Le treuil est considéré comme un équipement indispensable pour réduire la surface affectée par le réseau de pistes et les dégâts de la traction de la charge au sol.

Tronçonnage

Opération consistant à découper transversalement un tronc, un fût, une grosse branche ou une grume, pour successivement récupérer le bois d'œuvre de l'arbre abattu jusqu'à ce que la bille sorte comme produit final de l'exploitation forestière.

Volume

Quantité de bois estimée ou mesurée que contient une bille, une grume, un fût ou un arbre, habituellement exprimée en m³.

Zone tampon

Zone de forêt bordant généralement des aires protégées, des cours d'eau et des lacs, où toute récolte de bois est interdite.